Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 7

Artikel: Vieux papiers

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198028

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- Est-ce qu'on ne pourrait point les placer? dit Jean-Baptiste.
- Les placer, chez qui? demanda la femme, méfiante.

- Chez un notaire, par exemple.

- Pour qu'il lève le pied et qu'il file à l'étranger

avec ton argent.

- C'est vrai que maître Rouillon, notaire au Vald'Ajol, est parti pour la Suisse en emportant toutes les économies des gens du pays; tu as raison, pas de notaire.

- Y ne faut confier son argent à personne, dit la

paysanne.

- On pourrait acheter des papiers, des actions, comme les gens de la ville appellent cela; cela rapporte gros à ce que j'ai entendu dire à la foire.

- Changer notre argent contre du papier, jamais! s'écria la femme de Jean-Baptiste avec indignation. Tout ça c'est des filouteries, des menteries; les gens de la ville prennent les paysans pour des imbéciles; y faut cacher l'argent dans un endroit où personne ne puisse le trouver.

Voilà le difficile.
Sous le lit, dans la paillasse. Essayons, dit Jean-Baptiste.

Il roula les pièces d'or dans de vieux chiffons et sa femme ayant décousu la paillasse, il les enfonça dans la paille.

Jean-Baptiste se rassit.

Ce n'est point une bonne cachette, reprit-il après un instant. On peut nous voler quand nous ne sommes pas à la maison; si le feu prenait, notre argent serait perdu.

Cette raison convainquit la paysanne.

- Où les mettre, où les mettre? dit-elle angois-
- Ecoute, femme, j'ai une idée, dit Jean-Baptiste; dans le verger attenant à la maison, il y a un gros pommier dans lequel se trouve un trou si profond qu'on y enfonce le bras; il faut cacher l'argent dans ce trou, personne ne pourra le découvrir et l'arbre ne brûlera point.

La paysanne approuva.

Séance tenante, Jean-Baptiste, accompagné de sa femme, alla enfouir son trésor dans le trou du pommier, puis il recouvrit le tout avec de la mousse.

Tous les jours, sans avoir l'air de rien, Jean-Baptiste tournait autour de l'arbre et lorgnait la cachette.

Il se dissimulait à cause de son voisin, Prosper Lurot, un paysan madré, qui espionnait constamment ses voisins.

Un soir, Jean-Baptiste s'aperçut que la mousse qui fermait le trou du pommier avait été remuée, il la retira: quelle ne fut pas sa surprise! les cinq cents francs n'y étaient plus!

Peindre son désespoir est impossible. Pendant toute la nuit, il se désola avec sa femme.

- Ce ne peut être que Prosper Lurot, dit-il ; il n'y a que lui qui ait pu découvrir la cachette.

— Il ne s'agit point de se lamenter, dit la femme, il faut les reprendre.

- Comment? demanda Jean-Baptiste; si je l'accuse, il dira que ce n'est pas lui.

Tout à coup, il se frappa le front.

J'ai une idée! s'écria-t-il; laisse-moi faire, dit-il à sa femme, le voisin rendra l'argent ou j'y perdrai ma peau.

Le dimanche suivant, Jean-Baptiste se rendit au Val-d'Ajol, à l'auberge du Cheval Blanc, il savait y trouver Prosper Lurot; en effet, ce dernier, atta-blé devant une bouteille de bière, jouait aux cartes. Jean-Baptiste s'assit à côté de lui et demanda à

être de la partie; tout en jouant, il versait constamment à boire à son voisin.

Il le laissait gagner afin de le mettre en belle humeur. Après la bière, il offrit des liqueurs; à sept heures Prosper était gris.

- Allons dîner, dit-il à Jean-Baptiste, en se levant avec peine.

— Allons, dit Jean-Baptiste, je pars avec vous;

j'ai quelque chose à vous dire.

— A moué? dit le paysan devenu méfiant.

 Nous causerons en route. Quand ils. furent dans la forêt.

- J'ai un service à vous demander, reprit Jean-Baptiste.
- Un service à moué? Tout ce que tu voudras, pourvu que tu ne me demandes point d'argent, dit Prosper en riant d'un gros rire, car je n'en ai point.
- Y ne s'agit point d'argent ; c'est un conseil que je veux vous demander.

- Un conseil, tant que tu voudras, dit Prosper
- Il y a longtemps, voisin, que j'ai remarqué que vous étiez un homme de bon sens, un homme de bon conseil.
- Des conseils, j'en donne tant qu'on veut, ajouta Prosper.
- C'est un secret que je veux vous confier: promettez-moi que cela restera entre nous

- Je te le promets.

J'ai mille francs d'économies, je voudrais les placer en lieu sûr; c'est pour cela que je veux vous consulter.

Cela, c'est sérieux, je t'écoute.

- J'avais déjà cinq cents francs que j'ai cachés dans un arbre où personne ne pourrait les trouver; faut-il encore y déposer les mille francs? Je suis indécis, donnez-moi votre avis?
- T'as bien fait de me consulter, fiston, dit Prosper, t'as une bonne idée; cache ton argent dans l'arbre, ça ne craint rien.

Vous croyez?

- Je ferais comme toi si j'avais des économies, malheureusement je n'en ai point.

Vous me décidez : je mettrai les mille francs avec les autres : gardez-moi le secret.

Tranquillise-toi.

Jean-Baptiste quitta son voisin au seuil de sa demeure et rentra chez lui. Le lendemain, il courut à la cachette; sa ruse avait réussi, les cinq cents francs étaient replacés.

Jean-Baptiste les retira prestement.

La nuit, lorsque son voisin vint fouiller dans le trou, pensant mettre la main sur les quinze cents francs, il ne trouva qu'un billet.

A la clarté de la lune, il lut :

« J'ons changé d'avis, la cachette n'est point sûre. EUGÈNE FOURRIER.

5360 Vieux papiers.

Nos aïeux avaient assez coutume de noter les faits, grands et petits, qui se passaient autour d'eux. Dans nos campagnes, les paysans annotaient l'almanach, d'autres écrivaient leurs réflexions dans de petits cahiers ou dans leur livre de comptes, entre celui du cordonnier et le compte du domestique. Bon nombre de ces cahiers ont disparu, détruits par des mains ignorantes, par le feu ou la dent des souris. C'est vraiment regrettable, quelquesuns contenaient des récits intéressants d'histoire locale ou des données sur les fêtes de l'époque que nous serions heureux de posséder aujourd'hui.

En fouillant dans une longue caisse, reléguée depuis nombre d'années au galetas, nous avons fait la trouvaille d'un de ces livres de comptes. Le titre, Livre de Mémoire commenser le 20 eme Aoûst 1826, en grosse et ancienne écriture, nous a tenté. Après l'avoir examiné et lu, nous y avons glané les lignes suivantes, pensant qu'elles intéresseront les lecteurs du Conteur.

Nous en respectons fidèlement l'ortographe. AUGUSTE CORTHÉSY.

J'ai engager: Susette Rouillier de Champvent pour ma servante de campagne pour l'année 1830 et pour le salaire de vingt et un Ecus petit en ar-gent, deux perd de soullié et un resemelage, un en empaigne et l'autre en peaux de vau, une chemise de moittié toille, un tablez en étoupe et vingt batz que je lui ai donné comptent pour ses arres. Ainsi fait et convenu dans ma Maison le 8^{me} z^{bre} 1829.

Ateste D. R.

L'an Mille huit cent trente et le quatrième jours du moi de février, une Chause assez remarquable dans nos Analles, le Lac de Neuchâtel est entièrement Gelé ce qui ne c'est pas vû depuis 1695, comme les Istoire nous le dise. Deux hommes de Concise, les bateliers Cousin et Favre, son parti de Concise armé de longues perches qu'il tenait transversallement et sont arrivé sans danger à Yvonnand, après sinq quart d'heure de marche. Après s'être reposer au Cabaret de Mordagne ou ses courageux Voyageurs ont résister aux nombreuses Libations que,

les abittants de Yvonnand leur offrait, comme mar que d'estime. Ils se sont remis en route en raportant à chacun un pendaux de poires ou il sont arrivés en trois quarts d'heure à Concise, sans autre crainte que d'avoir vu bien près une fente menasente qui laissait déjà paraittre l'eau, captive sous sa dangereuse enveloppe ou ils était.

Ateste David Beraud ce 4me février 1830.

L'an mille huit cent trente et le cinquième jour du moi de février Henri Rebeaud et Louis Cuagnier d'Yvonand ont aussi traverser le Lac sur la Glasse en demi heure de tems. Etant arriver à Concise, dans lesquel il se trouvère un peut proche de la nuit et une petite neige qui paraissait avoir ralentir la Glasse, nosère repassé, préférant donner le tour.

Ce 5me février.

Les'« bonnes. »

- « Hé!... monsieur Monnet!... bonjour!... Avez-vous un moment?
- Ah! c'est vous, mon cher; comment va? Ca va bien, je vous remercie... Dites donc,
- une « bonne » pour le Conteur! Vous êtes bien aimable. Voyons?...

J'étais, l'autre jour, à X..., etc.

La « bonne » s'achève presque toujours par un bruyant éclat de rire, qui, bien souvent, vous éclabousse plus qu'il ne vous entraîne. On sourit à la bonne intention

« Hein!... qu'en dites-vous ?... Elle est jolie, celle-là! exclame le narrateur, tout fier de son succès. Vous la mettrez samedi et vous me donnerez un ou deux exemplaires.

- Excellente! Excellente! Elle paraîtra dans

un des prochains numéros.

- Vous savez, j'en ai souvent de celles-là; je les garde pour le Conteur. Mais vous ne les mettez pas toujours.

- Hélas, que voulez-vous, n'est-ce pas... - Oui,... oui,... on se comprend... Enfin, quoi, je vous les garde...

- Je me recommande; merci d'avance. Au revoir, mon cher.

Nous en avons maintes fois fait la remarque. Quand la « bonne » finit par un gros éclat de rire de celui qui la dit, souvent, elle ne vaut pas grand'chose; s'il rit d'avance, soyez-en sûr, la « bonne » ne vaut jamais rien. Un discret sourire du narrateur est toujours de bon augure.

Ah! si les « bonnes » étaient toutes vraiment bonnes, ce serait pur plaisir de faire le Conteur, et les ciseaux se rouilleraient dans leur étui. Mais il n'en est malheureusement point ainsi. Si la récolte est abondante, grand est le déchet. A ne garder que les meilleures et les moins mauvaises, on ne se trouve pas très riche.

En voici quelques-unes, au hasard.

La jeunesse du village était en fête. Les journaux annonçaient: « Dimanche, Bal à l'auberge de... Excellente musique. Bonne réception aux amateurs!»

Alléchés par cette annonce, deux amis, deux jeunes gens d'une localité voisine, se rendent à l'invitation.

La salle de bal est grande, décorée de drapeaux et de guirlandes de fleurs. La musique ne va pas trop mal et, ce qui est mieux encore, les demoiselles sont charmantes, dans leurs toilettes d'indienne et de mousseline.

Les deux amis s'avancent: « Mademoiselle, voulez-vous m'accorder cette danse?»

La demoiselle, intimidée et rougissante:

- Oh! monsieur, je voudrais bien, mais j'attends mon danseur. Il va bien sûr revenir; alors, vous comprenez, il serait fâché.

- Eh bien, mademoiselle, quelques tours seulement, en l'attendant.

Ils s'élancent.